À PROPOS DE L'ASSOCIATION IRSAM

Créée il y a plus de 160 ans à Marseille, à l'initiative du Père Louis-Toussaint Dassy et développée à son origine par la Congrégation Religieuse des Soeurs Marie Immaculée, l'Association IRSAM est une association Loi 1901 reconnue d'utilité publique, appartenant au secteur médico-social.

Elle accompagne des personnes en situation de handicap présentant majoritairement une déficience sensorielle, dans des établissements spécialisés, en milieu ordinaire et dans des centres d'apprentissage et de formation.

970
salariés ETP
(Equivalent Temps Plein)

2370
enfants, adolescents ou adultes en situation de handicap
accueillis et accompagnés

31
établissements, services et dispositifs
en Métropole et à La Réunion

ENSEMBLE FAVORISONS L'AUTONOMIE

CONTACTS

Métro D, arrêt Gare de Vaise
Bus : 66 arrêt Les Roches
Se rendre à pied au
6 impasse des Jardins
69009 Lyon

6 impasse des Jardins
69009 Lyon

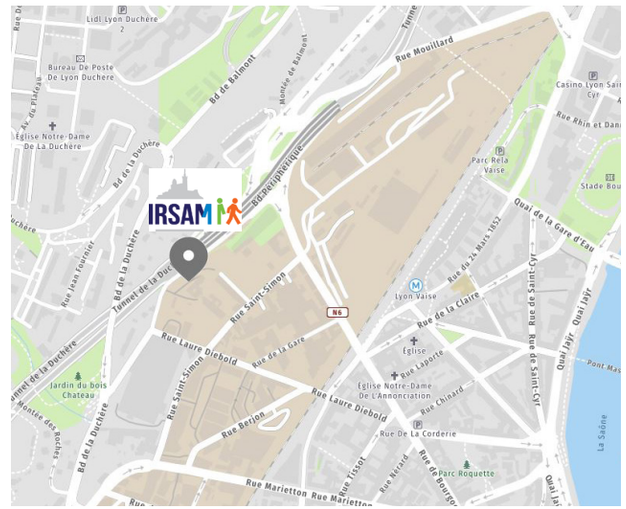

IRSAM PRIMEVÈRES IDV

04 78 83 71 41
primeveres@irsam.fr

Pour aller plus loin :
www.irsam.fr
blog.irsam.fr/primeveres

IRSAM

LES PRIMEVÈRES

Institut pour Déficients Visuels

APPRENDRE ENSEMBLE POUR GRANDIR

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Institut pour Déficients Visuels (IDV) Les Primevères est agréé pour l'accompagnement médico-social et pédagogique de **60 jeunes de 3 à 20 ans de la région Auvergne Rhône-Alpes**, qui présentent :

- Enfants et adolescents **déficients visuels avec troubles associés et handicap rare**
- Enfants et adolescents avec **Troubles du Spectre Autistique et déficience visuelle associée**
- Enfants et adolescents avec **Troubles du Spectre Autistique**

Les jeunes peuvent bénéficier de plusieurs formules d'accompagnement :

- Le **semi-internat de 32 places**
- L'**internat de 28 places**
- Un **accueil à temps partiel**, selon le projet et l'évolution du parcours du jeune

NOS MISSIONS

Les missions d'accompagnement médico-social et pédagogique de l'IDV Les Primevères se déclinent à partir de **cinq axes fondamentaux, complémentaires et interdépendants** :

- **Elaborer et mettre en œuvre le projet personnalisé** de chaque enfant en collaboration avec le jeune et sa famille,
- **Proposer des apprentissages** pratiques, relationnels et sociaux fondés sur des expériences diversifiées,
- **Permettre des accompagnements adaptés** aux besoins et aux capacités de la personne, pour accéder à une meilleure autonomie,
- **Adapter les apprentissages scolaires et techniques** au niveau du développement et de la compétence de chacun, en vue d'une participation citoyenne voire d'une insertion professionnelle,
- **Dispenser le suivi médical**, les soins et les rééducations, qui incluent l'activité de diagnostic et d'évaluation, en lien avec les structures ressources de proximité,
- **Proposer un hébergement local**, restauration et internat.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

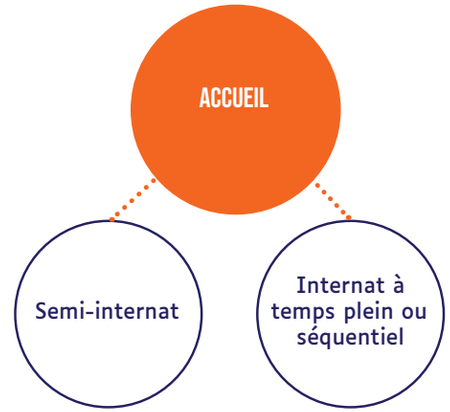

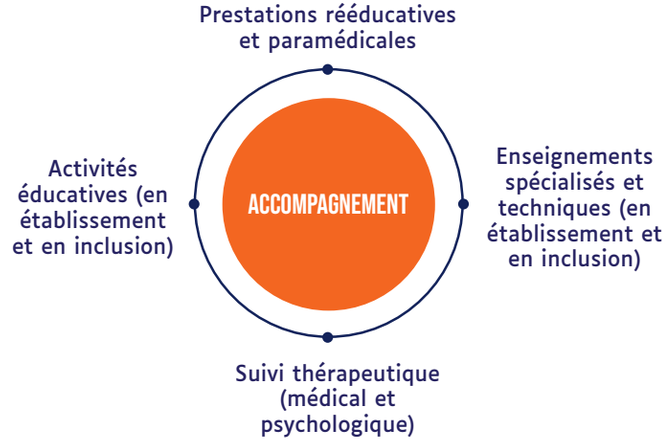

Ces missions sont assurées par des **équipes pluridisciplinaires en lien avec des partenariats extérieures** : Education Nationale, associations sportives, MJC, ESAT, etc...